La Ville de GEMBLOUX recrute un Conseiller en mobilité (h/f/x)

En étroite collaboration avec le Service des Travaux, vous agissez en tant que gestionnaire de dossiers relatifs à la mobilité, à la sécurité routière, au développement territorial, aux projets d'aménagement de dispositifs spécifiques en voirie

Le service mobilité est en charge des études et du suivi des projets en matière de transport, de circulation et de stationnement sur le territoire de la commune de Gembloux. Il a pour objectif de permettre une mobilité optimale et sécurisée pour les citoyens, tout en garantissant un cadre de vie de qualité dans une optique de développement durable. Il met en œuvre des actions visant à promouvoir la sécurité routière et les modes de transport écomobiles.
Dans ce cadre, la personne recherchée travaillera sous l'autorité d'un chef de service et aura notamment la charge des tâches suivantes :

- Appui et conseil à l'aménagement des voiries et espaces publics.
- Gestion de dossiers relatifs au Plan Communal de Mobilité, au Plan Communal Cyclable et à la politique vélo en général.
- Gestion des dossiers relatifs aux transports en commun (arrêt de bus, abribus, accessibilité des gares, etc...).
- Identification et établissement d'un ordre de priorités dans la réfection et la création de trottoirs et d'un réseau de mobilité douce.
- Développement et suivi des mesures visant à améliorer la sécurité routière des déplacements.
- Collaboration avec le service des travaux à la réalisation d'aménagements, à la pose de signalisation et au réaménagement des voiries afin d'améliorer la sécurité routière.
- Réalisation de plans de signalisation et de stationnement.
- Participation au brevet du cycliste et aux animations du service mobilité.
- Préparation et suivi de l'organe de concertation entre la Ville et le concessionnaire chargé du stationnement.
- Mise à jour et suivi du Règlement complémentaire de la Circulation Routière.
- Suivi des dossiers relatifs à la sécurisation des voiries régionales.
- Suivi des plaintes de citoyens relatives à la circulation et aux problématiques de stationnement.

Profil et conditions :

- **Être titulaire d'un diplôme d'études supérieures, Bachelier ou Master** (Tous candidats porteurs d'un diplôme délivré dans un pays étranger, devront présenter à la date limite fixée pour le dépôt des candidatures, une attestation justifiant l'équivalence dudit diplôme).
- Posséder une expérience utile dans la gestion de la mobilité et/ou posséder un certificat de Conseiller en mobilité est un sérieux atout.
- Posséder des capacités techniques et d'analyse liées à la gestion de projet.
- Savoir lire et analyser des plans d'aménagements et urbanistiques.

- Être convaincu des enjeux liés à la mobilité douce, au développement durable en général et aux développements liés à l'OpenData en matière de mobilité.
- Être flexible (prestations ponctuelles à horaire décalé en soirée, le week-end, jours fériés).
- Connaître les acteurs de la mobilité est également un atout.
- Être à la fois autonome et apprécier le travail en équipe.
- Être ouvert, patient, créatif, rigoureux et dynamique.
- Être en possession du Permis B.
- Connaître le territoire de Gembloux est un atout.
- Présenter une image positive de la Ville.
- Être idéalement dans les conditions d'engagement APE au moment de l'engagement.

Nous offrons :

- Un contrat à durée indéterminée.
- Un régime de travail à temps plein.
- Une rémunération selon le grade académique :
  - l'échelle B1 : entre 34.651,16 € (sans ancienneté) et 48.077,24 € (25 années d'ancienneté) annuel brut.
  - l'échelle A1 : entre 42.351,43 € (sans ancienneté) et 65.789,34 € (25 années d'ancienneté) annuel brut.
- Une possibilité de valoriser 15 années d'expérience du secteur privé ou en tant qu'indépendant, et l'entièreté de l'ancienneté pour le service public.
- Un pécule de vacances et un régime attractif de congés propre au secteur public.
- Une allocation de fin d'année.
- Une assurance pension complémentaire.
- Des formations continues pour développer vos compétences.
- Des occupations et des défis professionnels motivants, au sein d'un service public dynamique.
- Une stabilité d'emploi et un équilibre serein entre vie privée et vie professionnelle.
- Une intervention dans les frais de transport en commun à hauteur de 88% et une indemnité pour l'utilisation du vélo.

La lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae, d'un extrait de casier judiciaire et d'une copie du diplôme doivent être adressées par courrier postal à Monsieur le Bourgmestre, Parc d'Epinal à 5030 GEMBLOUX pour le 6 janvier 2023 au plus tard ou par mail à personnel@gembloux.be.